

NOVEMBRE 2017



LES ASSISES DES DÉLAIS DE PAIEMENT

TOUS À BERCY LE 13 NOVEMBRE - 14 HEURES

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

Avec le parrainage de
Monsieur Bruno LE MAIRE,
Ministre de l'Économie et des Finances



Monsieur Pierre PELOUZET
Médiateur des Entreprises



**Vous êtes invités à participer et
pouvez vous inscrire sur le lien suivant :**



INSCRIPTION - Assises des délais de paiement

ENQUÊTE CODINF 2017 SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

**5 MINUTES
SUFFISENT**

Notre enquête a déjà recueilli plus de 500 réponses et le relais de l'enquête sous la bannière d'organismes professionnels de secteurs va permettre de démultiplier les retours. Si vous n'y avez pas déjà répondu, vous êtes invités à le faire sous le lien suivant :



Enquête CODINF / délais de paiement 2017

**CODALIMENT
CODEB
CODEBAT
CODEFROID
CODELAB
CODEM
CODEMA
CODEMBAL
CODESERVICES
CODINF**

*la maîtrise des risques clients
par secteur professionnel*

120 avenue Ledru-Rollin
75011 PARIS

Tél : 01 55 65 04 00
Fax : 01 55 65 10 12

Mail : codinf@codinf.fr
Web : <http://www.codinf.fr>



LE RISQUE D'IMPAYÉ AUGMENTE À L'INTERNATIONAL (OPTION FINANCE DU 16/10/2017)

Après un recul de 1% seulement en 2017, le nombre de faillites pourrait recommencer à croître dès 2018.

Pour la quatrième année consécutive, les défaillances d'entreprises continuent de se replier en 2017. Néanmoins, le rythme de ce repli semble se ralentir tandis que les niveaux de faillites de 20 pays (dont le **Brésil**, la **Chine**, la **Russie** et le **Royaume-Uni**) continuent d'être supérieurs à la moyenne d'avant-crise.

Il est prévu que les défaillances en **Amérique latine** continuent d'augmenter de façon persistante et généralisée (+8% en 2017 et +11% en 2018), en **Afrique** (+10% et 6%) et en **Asie-Pacifique** (+3% les deux années). Les pays latino-américains ont du mal à sortir de la récession et l'Asie-Pacifique dans son ensemble doit encore s'adapter à la normalisation de la croissance chinoise.

En **Amérique du Nord**, après sept ans de diminution constante jusqu'à un niveau historiquement bas, les défaillances devraient se stabiliser en 2017, avant de connaître un **rebond en 2018** (+5%), dans un contexte de hausse des taux d'intérêts et de nouvelles tensions sur le BFR.

En **Europe de l'Ouest**, on note une moindre diminution des défaillances (-5% en 2017, -2% en 2018), qui converge avec la reprise économique.

Défaillances de grandes entreprises : gare à l'effet domino

Les chiffres mondiaux cachent également une forte progression des grandes défaillances au T1 2017.

Environ 74 entreprises affichant un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros ont fait faillite au cours des trois premiers mois de l'année, soit 30 de plus qu'au T1 2016. Le chiffre d'affaires cumulé de ces entreprises s'élève à 19,1 milliards d'euros, en **hausse de 34%**.

Les 20 plus grandes défaillances représentent d'ailleurs 70% du total mondial des défaillances en chiffre d'affaires cumulés (13,4 milliards d'euros). Alors que huit de ces défaillances ont eu lieu aux Etats-Unis, la plus forte hausse du nombre de grandes faillites concerne l'Europe, avec plus d'une grande défaillance sur trois (25 sur 74) au T1 2017.

Sous la pression de la digitalisation et poursuivant la tendance observée ces quatre derniers trimestres, les secteurs de la **distribution** et des **services** ont enregistré le nombre le plus important de grandes défaillances au T1 2017 : 17 (contre 10 au T1 2016) et 14 (contre 5) respectivement. Le chiffre d'affaires cumulé des entreprises en faillite dans ces secteurs au premier trimestre s'élève à 6,2 milliards d'euros (**+579%**) et à 5,2 milliards d'euros (**+477%**) respectivement.

Les secteurs de la pharmacie et de l'informatique/télécoms sont restés bien orientés, n'enregistrant aucune grande défaillance au T1 2017.

Cette hausse de la sévérité des défaillances signifie une hausse du risque d'effet domino. L'augmentation des défaillances de grandes entreprises accroît **le risque de sérieuses répercussions sur les fournisseurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les plus petits fournisseurs seraient affectés par les difficultés des grands acheteurs, et les incidents de paiement pourraient repartir à la hausse.** A titre d'exemple, les défaillances dans la distribution aux Etats-Unis et au Royaume-Uni pourraient affecter les secteurs **électronique, manufacturier** et **textile** dans le monde entier.



DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES DESTINÉES AUX CLIENTS PUBLICS

À compter du 1^{er} janvier 2018, la facturation électronique devient obligatoire pour les entreprises fournisseurs du secteur public de taille intermédiaire (250 à 5 000 salariés).

L'administration met à votre disposition un portail Internet (« Chorus Pro ») permettant de dématérialiser gratuitement et de façon sécurisée vos factures. Plusieurs dizaines de milliers de fournisseurs ont ainsi déposé depuis le début de l'année plus de six millions de factures dématérialisées.

Les entreprises peuvent ainsi réduire leur charge administrative et améliorer leur compétitivité car la facturation électronique permet :

- un gain de temps dans l'envoi, le traitement, le suivi de vos factures ;
- des économies d'affranchissement et d'archivage papier ;
- le suivi en ligne sur Chorus Pro du traitement de vos factures.

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse



<https://communaute-chorus-pro.finances.gouv.fr>



PRIMAUTÉ DES CONDITIONS PARTICULIÈRES SUR LES CONDITIONS GÉNÉRALES

Lorsque les conditions particulières d'un contrat prévoient une clause différente de celle insérée dans les conditions générales, les premières prévalent, les parties ayant, par ces dispositions spéciales, manifesté leur intention expresse. Cour de cassation, Chambre commerciale, 21 juin 2017, n°15- 11.154 F-D.



PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DE SES ADHÉRENTS

- Tournée adhérents Comités CODINF en Vendée le 23/10
- Webinar adhérents Comités CODINF le 26/10
- Réunion SNEFCCA Champagne – Ardenne à Châlons-en-Champagne et tournée adhérents Comités CODINF dans la région les 12 et 13/10



PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DES ORGANISMES PARTENAIRES

- Groupe de travail « Harmonisation de la facture » à la Médiation des entreprises le 2/10
- Salon Interprofessionnel du Froid et de ses Applications (SIFA) du 3 au 5/10 à Paris
- Jury du Prix des délais de paiement les 25 et 27/10
- « J'aime ma boîte au 120 » la semaine du 16/10 organisée avec l'Ameublement Français, le CODIFAB, ARTVALE, et CODINF, tous occupants de l'immeuble du 120 avenue Ledru-Rollin.

